



POSITION DES COOPERATIVES FRUITS ET LEGUMES DE L'ITALIE, LA FRANCE ET L'ESPAGNE FACE A LA CRISE:

Comité Consultatif FL
Vendredi 12 mars 2010



Particularités du secteur

Un secteur économiquement puissant ...qui travaille avec un produit très fragile

- Produits périssables et « vendus en l'état » aux consommateurs, ils sont donc particulièrement soumis aux aléas Climatiques, Économiques, Sanitaires: **Prix très volatiles déterminés sur un marché européen voire mondial**
- Le prix d'achat au stade expédition d'un fruit ou légume frais résulte de la confrontation de l'offre et de la demande **quotidienne ou multi quotidienne. Difficultés pour la planification**
- A potentiel déterminé, on peut avoir une offre variable sur la période de production mais aussi une **demande variable** (*l'acte d'achat du consommateur dépend aussi des conditions climatiques... Ainsi, la consommation de fruits d'été peut être doublée sur un week end de beau temps*).
- Alors même que le marché est équilibré, un début de campagne déstabilisé par des **imports à bas coût**, par un pic ponctuel de de production, petit excédent → un **prix de référence s'établit à partir de ce prix sur toute la durée de la campagne**. Cette référence peut même se contagier d'un produit à un autre...
- **Libéralisation des frontières**; compétition de produits à **coûts de production** bp plus petits
- **Revenu vient du marché** (OCMFL<4%)



LA CRISE

- L'ensemble de la filière fruits et légumes aura connu **en 2009 une année néfaste.**
- **Les prix offerts** par le marché n'ont même pas permis à l'agriculteur de compenser ses **coûts de production.**
- Cette situation ne peut pas s'expliquer par **une analyse « classique »** de ***surplus*** de production ou de claire ***chute de la consommation.***
- Par contre, un **ensemble de facteurs** en sont à l'origine:



Des facteurs de la Crise

- Le déséquilibre de pouvoir dans la filière en faveur de **la distribution** très concentrée
- La libéralisation des **importations**,
- La **crise économique et financière**
- Des problèmes dans l'**industrie**
- **Risque d'exportation**: assurances **crédit** insuffisantes; Risque d'impayés (Russie, etc.) → concentration des exports sur les marchés traditionnels → saturation
- **Dévaluation €/\$**





DES SOLUTIONS A LA CRISE

- Face à une situation aussi grave et complexe, **la solution doit être cherchée dans plusieurs directions.**
- **La production** doit, par elle même, certainement maintenir son orientation « naturelle » au marché et intensifier ses efforts pour **renforcer sa compétitivité et sa position de négociation au travers de la concentration** pour faire face à un marché dont la demande se concentre de plus en plus.
- Toutefois, nous considérons qu'à l'heure actuelle **l'Administration Européenne doit aussi jouer un rôle fondamental de soutien à ce secteur.**

LE SUPPORT DE L'UE

I. **MAINTIEN DE L'OCMFL, AU-DELA DE 2013: Support des OP:**

- **concentration, de structuration des producteurs FL face à la distribution et d'adaptation de l'offre à la demande.**
- **efficace et compatible avec l'OMC**
- **des aides légitimées par l'existence d'une activité économique et un effort de progrès et qui sont destinées aux agriculteurs du futur et pas à ceux qui l'on été au passé.**



LE SUPPORT DE L'UE

II. AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES SUR LES RÈGLES (R-1234 R-1580):

(% financement; sécurité juridique...)

III. AJUSTEMENTS DES MESURES DE PREVENTION ET GESTION DE CRISE DE L'OCM

IV. SOLUTIONS ADDITIONNELLES POUR LA « CRISE GRAVE »

V. REEQUILIBRE DU MARCHÉ: RAPPORT GDO/CONCENTRATION DE L'OFFRE

TRANSPARENCE ET REGULATION DE RELATIONS COMMERCIALES:

Normes: Délai de paiement, escomptes, retours, ...

Rationalisation de règles de concurrence

CONCENTRATION DE L'OFFRE: Accès Rgl. DR et Aides d'Etats : exception coopératives -

VI. ÉCHANGES COMMERCIAUX: POLITIQUE D'IMPORTATION, POLITIQUE D'EXPORTATION

Compensations; préférence communautaire; outils de protection de ses filières; contrôle aux frontières quantitatif et qualitatif des produits importés; mod. système prix d'entrée; proactivité UE pour ouverture nouveaux marchés; assurances crédits exportations

VII. AUTRES INTERVENTIONS

(normes de commercialisation, indication d'origine problématique phytosanitaire, promotion marque OP)



EN PARTICULIER: UTILITÉ DU CHAPITRE DE GESTION DE CRISE DE L'OCM

- Ce n'est pas une crise exclusive pour les FL (lait, vin, etc. marqués par d'autres spécificités)
- Exception pour FL: La seule OCM qui comprend un système de Gestion de Crise: modèle utile pour d'autres OCM...??
- Modèle **en théorie**: valable et "exportable"
- **Dans la pratique**, pour le moment, "pas encore":
 - Des problèmes techniques pour l'application des instruments de Gestion de Crise
 - Pas valable pour les "Crise Graves"



AJUSTEMENT DES MESURES DE PREVENTION ET GESTION DE CRISE

Le chapitre **gestion de crise de l'OCM**, est conceptuellement valable et utile mais certaines conditions doivent être flexibilisées et améliorées pour que son utilisation soit effective :

- **Support des études menés par la COM + EEMM pour améliorer les forfaits de la DG**
- **Augmentation des indemnités Annexe X Règlement (CE) N°1580/2007**
- **Augmentation des limites quantitatives (5%) Art.80.2 Règlement (CE) N°1580/2007**

ET ENCORE:

- *Simplification de l'application technique (bureaucratie, conditions phytosanitaires)*
- *Certaines précisions dans les définitions (ex. « non récolte »)*
- *Bonus (60%) pour les actions de PGC menées collectivement et/ou transnationales*
- *Conditions de financement des assurances récolte*
- ***Nouvelles actions éligibles : assurances crédit export, apports aux fonds de mutualisation***



AJUSTEMENT DES MESURES DE PREVENTION ET GESTION DE CRISE

Augmentation des indemnités

	A	B	B/2	A*2	A*2/B	C
Products	R-2200	R-1580	R-1580 (aide)	status-quo		Proposition EFI
	€/100kg			€/100kg		€/100kg
Peaches	10,99	16,49	8,25	21,98	1,33	24,74
Nectarines	13,04	19,56	9,78	26,08	1,33	29,34
Oranges	14,00	21,00	10,50	28,00	1,33	31,50
Clementines	13,00	19,50	9,75	26,00	1,33	29,25
Apples	8,81	13,22	6,61	17,62	1,33	19,83
Tomatoes	4,83	7,25	3,63	9,66	1,33	10,88
Cauliflower	7,01	10,52	5,26	14,02	1,33	15,78



DES SOLUTIONS SPÉCIFIQUES POUR LA « CRISE GRAVE »

Les mesures de gestion de crise encadrées dans l'OCM sont des mesures **cofinancées, payées par les FO, et donc financièrement très limitées.**

L'OCM n'a pas été conçue pour résoudre ce genre de situations: il s'agit d'un outil de politique agricole structurelle qui n'a pas les ressources ni les instruments pour apporter une solution à un problème «d'effondrement grave » et généralisé du marché.

C'est pourquoi, L'UE doit apporter **des instruments complémentaires et additionnels pour la Gestion de Crises Graves**, parmi lesquels :

- Un système pour intervenir d'une façon souple et « à grande échelle » en fournissant **un FILET DE SECURITE** aux exploitations viables (pour compenser les **graves** chutes de prix et pour assurer un revenu minimum aux agriculteurs).
- **Bonus 0,5% VPC** pour les actions de PGC mises en œuvre **collectivement / transnationales et cumulable.**

